



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 22 mars 2017

Monsieur le Président
Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Objet : Dépôt d'un nouveau préavis de grève relatif à la situation des adjoints techniques des collègues

Monsieur le Président,

A l'occasion de la journée d'action des agents des collègues du Département du Haut-Rhin du 9 mars dernier, près de 140 d'entre eux se sont mis en grève et se sont rassemblés devant l'Hôtel du Département afin que leur situation soit enfin prise en compte par la Collectivité.

Malgré la demande de notre organisation syndicale, vous n'avez pas souhaité rencontrer une délégation d'agents renvoyant à votre administration le soin de s'en charger. Vous n'avez pas plus proposé de nous rencontrer à une date de votre convenance alors que vous l'avez fait pour la vingtaine de manifestants du PCF qui ont manifesté le 10 mars contre la mise en place du dispositif RSA/bénévolat. Nous prenons acte de votre décision, non sans regret.

Au cours de l'entrevue avec votre Administration, les revendications principales des agents des collègues ont été une nouvelle fois exposées. Aucune d'entre elles n'a été concrètement satisfaites et aucun calendrier de négociation n'a été proposé. Pour ce qui est du régime indemnitaire, votre Administration a annoncé qu'il serait revu prochainement dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP alors que le cadre d'emploi des ATTEE n'y est pas éligible dans la mesure où le corps d'homologie à l'état est en voie d'extinction. Par conséquent, ne pouvant nous satisfaire de vrai-fausse promesses, nous sommes contraints de poursuivre les actions engagées.

En qualité d'organisation syndicale majoritaire au service de la défense des intérêts des agents de notre Collectivité, le syndicat FORCE OUVRIERE des personnels du Département du Haut-Rhin appelle donc à la grève les agents de tous les collègues du Département du Haut-Rhin ainsi que leurs collègues des autres services ou directions qui souhaiteraient leur apporter leur soutien :

- POUR l'alignement du niveau de primes des ATC sur celui des agents « historiques » par le biais d'une conséquente augmentation d'IAT,

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr



- POUR l'octroi des tickets restaurants aux ATC ne disposant pas de cantine et pour ceux qui en ont une, pour les journées où celle-ci ne fonctionne pas,
- POUR le remplacement des agents absents dans les établissements et éviter la surcharge incessante de travail et l'épuisement professionnel des agents,
- POUR une promotion en catégorie B pour les chefs de cuisine et les agents d'encadrement (et pas seulement réservé à quelques privilégiés),
- POUR des vêtements de travail et équipements de protection individuels normalisés et identiques dans tous les établissements,
- POUR l'ouverture de véritables négociations sur les autres doléances inscrites dans le cahier de revendications.

Ce présent préavis couvrira la période du **lundi 3 avril 2017 à 0h00 jusqu'au vendredi 7 avril 2017 à 24h00.**

Conformément aux dispositions de l'article L521-3 du code du travail, notre organisation syndicale se tient à votre disposition pour vous rencontrer préalablement à cette journée en vue de trouver un protocole d'accord. **Dans le cas où celui-ci serait trouvé, nous lèverions le présent préavis.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération.

Pour le Syndicat Force Ouvrière
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr**